Fichier TDS

(Déclaration annuelle des salaires)

Procédure de dépôt du fichier



Documentation www.impots.gouv.fr



SOMMAIRE

PREALABLE – GENERATION DU FICHIER TDS	3
Génération des données TDS	3
Génération fichier TDS	4
Récupération et enregistrement du fichier	4
Nouveau – Editions des données TDS	5
DEPOSER VOTRE FICHIER TDS	7
1. Identification	7
2. Procédure de dépôt	8
Etape 1/5	8
Etape 2/5	9
Etape 3/5	9
Etape 4/5	
Etape 5/5	



PREALABLE - GENERATION DU FICHIER TDS

Générer votre fichier TDS à partir du logiciel SGVePaie

Extrait du guide d'utilisation :

Ce module permet l'établissement de la déclaration annuelle par voie dématérialisée.



Pour effectuer la déclaration annuelle, il faudra effectuer les deux étapes suivantes :

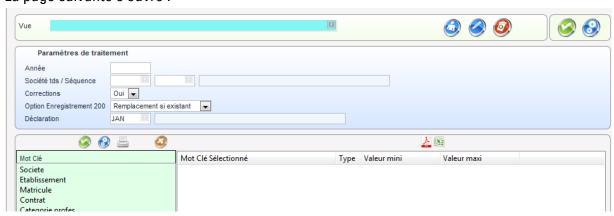
- Génération données TDS
- Génération fichier TDS

Génération des données TDS

Pour effectuer la génération des données TDS, cliquer sur



La page suivante s'ouvre :



Paramètres de traitement

Année: indiquer l'année de traitement



Société tds/séquence : choisir la société à traiter en cliquant sur

Corrections: oui

Option d'enregistrement : remplacement si existant

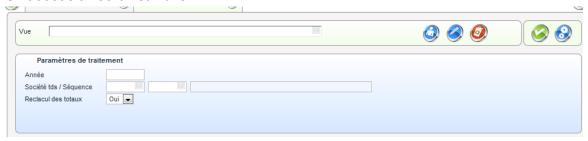
Déclaration: JAN

Puis lancer le traitement en cliquant sur



Génération fichier TDS

On accède à l'écran suivant :



Paramètres de traitement :

Année: indiquer l'année de traitement

Société tds/séquence : choisir la société à traiter en cliquant sur



Recalcul des totaux : toujours OUI

(nb : si les totaux sont incohérents avec les données par salarié, la TDS sera rejetée)

Puis lancer le traitement en cliquant sur

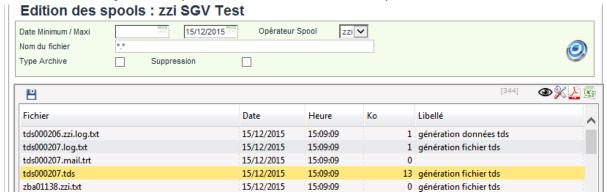


Récupération et enregistrement du fichier

Aller dans votre spool d'éditions

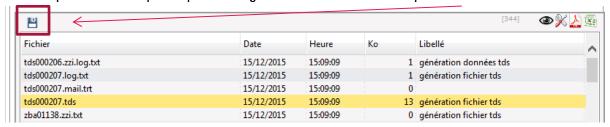


Sélectionner la ligne correspondant au fichier se terminant par l'extension .tds

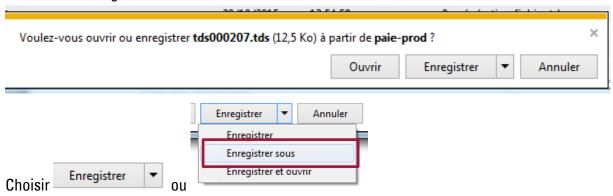




Puis cliquer sur la disquette pour enregistrer le fichier sur votre poste de travail



La boîte de dialogue suivante s'ouvre :



Noter l'emplacement d'enregistrement du fichier.

Nouveau – Editions des données TDS

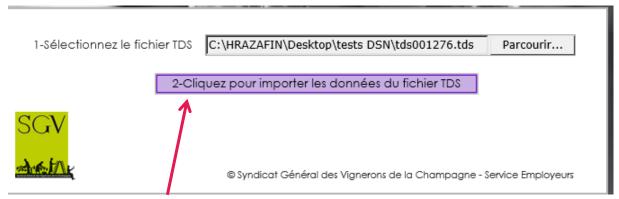
Pour consulter les données TDS incluses dans le fichier, cliquer sur *Edition des données TDS*. Le menu suivant s'ouvre :





Cliquer sur « Parcourir »

Aller sélectionner le fichier enregistré sur votre poste de travail à l'étape « Récupération et enregistrement du fichier »



Cliquer sur « 2- Cliquer pour importer les données du fichier TDS

Un message vous informe du traitement de la demande :

Traitement en cours. Veuillez patienter...

Puis une fenêtre s'ouvre :



Choisir Ouvrir pour consulter directement le PDF ou enregistrer pour le télécharger.



DEPOSER VOTRE FICHIER TDS

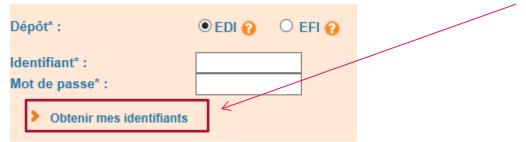
Pour accéder au service de télédéclaration :

- Cliquer sur le lien suivant : https://teletd.impots.gouv.fr/teletd/connexionEDI.do
- OU aller <u>sur www.impots.gouv.fr</u> > professionnels > accès spécialisé > tiers déclarant
 > accès à la transmission par internet des fichiers TD-Bilatiéral

1. Identification

<u>Attention</u>: pour pouvoir effectuer votre déclaration annuelle, vous devrez vous identifier sur le site https://teletd.impots.gouv.fr/teletd/connexionEDI.do

Cette identification peut se faire directement sur la page d'accès en cliquant sur





2. Procédure de dépôt

Etape 1/5



© Ministère des finances et des comptes publics

Indiquer Dépôt : EDI ainsi que votre identifiant et votre mot de passe Puis cliquer sur SE CONNECTER



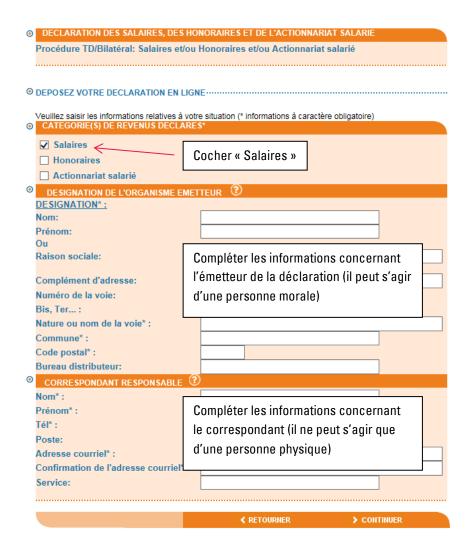
Etape 2/5

Sélectionner « Salaires et/ou honoraires et/ou actionnariat salarié »



Etape 3/5

Compléter les informations de la page suivante :





Etape 3/5 (suite)

•	DECLARATION DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DE L'ACTIONNARIAT SALARIE					
	Procédure TD/Bilatéral: Salaires et/ou Honoraires et/ou Actionnariat salarié					
	DEPOSEZ VOTRE DECLARATION EN LIGNE					
•	(* : Données obligatoires) CARACTERISTIQUES DE L'ENVOI					
	Date d'envoi* : 15/12/2015					
	Fichier de recyclage d'anomalies* : 0 Oui O Non 0					
	Si oui indiquez la référence* :					

Fichier de recyclage d'anomalies :

- Indiquer NON en cas de dépôt du fichier initial
- Indiquer OUI + la référence en cas de fichier rectifié (suite à un rejet de l'administration)

Puis cliquer sur CONTINUER



Etape 4/5

L'écran suivant va permettre d'indiquer le fichier à envoyer :

DECLARATION DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DE L'ACTIONNARIAT SALARIE								
Procédure TD/Bilatéral : Salaires et/ou Honoraires et/ou Actionnariat salarié								
DEPO SEZ VOTRE DECLARATION EN LIGNE								
FICHIER A DEPOSER								
Sélectionner sur vo	tre poste l'emplaceme	ent du fichier que vous souh	aitez transmettre a	à l'administration fiscale :				
Fichier à			Parcourir	1				
déposer:			raicourii					
	e débit internet et de l	a taille de votre fichier, le tra	ansfert des donnée	es peut prendre plusieurs				
minutes. Veuillez patienter ju	ısqu'à l'affichage de l'a	accusé de dépôt.						
,	-,							
Quelques information	ons sur le format et l'i	ntitulé du fichier déposé :						
	 Ces fichiers devront être de type séquentiel en format fixe, et faire l'objet d'une codification en US-ASCII sur 8 bits (ISO 8859-1). Les fichiers de type .pdf, .xls, .doc, .mp3 ou de format EBCDIC sont proscrits. 							
 Aucun caractère de contrôle n'est autorisé, ainsi que les caractères spéciaux (pas de retour chariot, saut de ligne, fin de fichier,). Les seuls caractères autorisés sont ceux de la plage hexadécimale 0x20 à 0x7E. 								
 Les fichiers peuvent être compressés au format GZIP. Le choix de l'outil de compression est libre en fonction des plates-formes utilisées (par exemple "gzip" sous Unix, "7-Zip" avec option GZIP sous Windows,) tout en restant conforme à l'implémentation standard zlib 1.2.3 au minimum (cf. http://zlib.net/). 								
 Les accents et les caractères spéciaux (œ, €, ', @,) doivent être évités dans le nommage du fichier. 								
		4 perovo	uro.	ENDOWER				
		∢ RETOURI	IER	> ENVOYER				

Cliquer sur « Parcourir » et indiquer l'emplacement de votre fichier téléchargé à partir du logiciel de paie (fichier se termiant par .tds)



Cela alimente alors la page du site :

ENVOYER

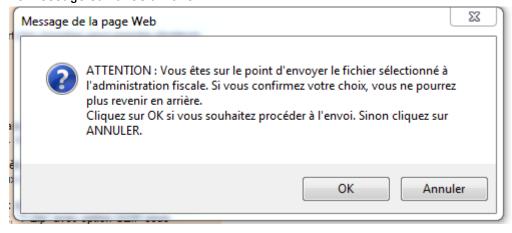


DECLARATION DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DE L'ACTIONNARIAT SALARIE Procédure TD/Bilatéral: Salaires et/ou Honoraires et/ou Actionnariat salarié DEPOSEZ VOTRE DECLARATION EN LIGNE FICHIER A DEPOSER Sélectionner sur votre poste l'emplacement du fichier que vous souhaitez transmettre à l'administration fiscale : Fichier à C:\Users\HRAZAFIN\Desktop\tds000207.tds Parcourir... déposer: En fonction de votre débit internet et de la taille de votre fichier, le transfert des données peut prendre plusieurs Veuillez patienter jusqu'à l'affichage de l'accusé de dépôt. Quelques informations sur le format et l'intitulé du fichier déposé : Ces fichiers devront être de type séquentiel en format fixe, et faire l'objet d'une codification en US-ASCII sur 8 bits (ISO 8859-1). Les fichiers de type .pdf, .xls, .doc, .mp3... ou de format EBCDIC sont proscrits. Aucun caractère de contrôle n'est autorisé, ainsi que les caractères spéciaux (pas de retour chariot, saut de ligne, fin de fichier, ...). Les seuls caractères autorisés sont ceux de la plage hexadécimale 0x20 à 0x7E. Les fichiers peuvent être compressés au format GZIP. Le choix de l'outil de compression est libre en fonction des plates-formes utilisées (par exemple "gzip" sous Unix, "7-Zip" avec option GZIP sous Windows, ...) tout en restant conforme à l'implémentation standard zlib 1.2.3 au minimum (cf. http://zlib.net/). Les accents et les caractères spéciaux (œ, €, ', @, ...) doivent être évités dans le nommage du fichier.

∢ RETOURNER

Puis cliquer sur Envoyer

Le message suivant s'affiche :



Cliquer sur Ok



Etape 5/5

Cette étape vous confirme le dépôt du fichier :

ETAPE 5 / 5 Fin de la procédure (émission du compte-rendu)



ACCUSE DE DEPOT DE 1^{er} NIVEAU (Déclaration de salaires et/ou honoraires et/ou actionnariat salarié)

ACCUSE DE DEPOT attestant la bonne réception du fichier par la DGFIP :

Votre fichier a bien été reçu par l'administration fiscale. Toutefois il va faire l'objet de contrôles métiers de 2nd niveau qui, en cas d'anomalies, pourraient nécessiter un dépôt correctif de votre part. Le résultat de ces contrôles vous sera communiqué ultérieurement par courriel.

- Horodatage: le 26/01/2015 à 10h40m46s
- Référence DGFIP: P14DAIN78038586001261040CSAA

Il est impossible de rectifier les montants déclarés dans la déclaration déposée. Cependant, en cas d'omissions de salariés ou d'actionnariat salarié, vous pouvez les ajouter en modifiant le code section (cf. cahier des charges salaires et/ou honoraires et/ou actionnariat salarié mis en ligne sur le site impots.gouv.fr).

L'accusé de dépôt n'emporte pas prise de position par l'administration quant à la validité des informations déclarées.

SAUVEGARDER AU FORMAT PDF



© Ministère des finances et des comptes publics

Il est conseillé de conservé une copie de l'accusé de réception